Déclaration à titre national de la France à l'occasion du Dialogue de Sécurité portant sur la résolution UNSCR 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, 27.03.2019

Monsieur le Président, Chers Collègues,

La France soutient pleinement la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Nous souhaiterions néanmoins ajouter quelques éléments à titre national.

La France se réjouit d'accueillir Madame la Générale de brigade aérienne BATUT et Madame la Ministre FRICK au Dialogue de sécurité de ce jour et les remercie chaleureusement pour leur présentation de qualité. Nous sommes convaincus des bénéfices de l'échange d'expériences et espérons que les débats à venir sauront en tirer le plus grand profit.

Le 31 octobre 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptait la résolution 1325 et faisait de la participation des femmes dans la résolution des conflits et le maintien de la paix l'une de ses priorités. Peu après, sept autres résolutions voyaient le jour, réaffirmant toujours plus l'importance du rôle des femmes dans ces processus et le travail qu'il reste à mener dans le même temps. Les missions de maintien de la paix des Nations unies ont montré que la présence de femmes militaires contribue à renforcer significativement la confiance des communautés et à mieux définir leurs besoins en matière de protection. Pourtant, l'intégration des femmes au secteur de la sécurité reste insuffisante.

Membre permanent du Conseil de Sécurité, la France a fait siennes ces priorités au travers de son *Deuxième plan d'action national 2015-2018 pour la mise en œuvres des résolutions « Femmes, Paix et Sécurité ».* Cinq domaines d'action ont été identifiés : la participation des femmes à la gestion des situations de conflit et de post-conflit, la protection des femmes contre les violences et protection des droits des femmes dans les périodes de conflit et post-conflit, la lutte contre l'impunité mais également la prévention par la sensibilisation et la promotion de l'agenda « Femme, Paix et Sécurité » à l'échelon régional et international. Un nouveau plan d'action national est actuellement en cours de finalisation et tirera les leçons des deux précédents plans, afin d'approfondir et renforcer la mise en œuvre de nos engagements.

En 2019, la France a souhaité tirer profit des présidences du G7 et du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour faire avancer l'agenda Femmes, paix et sécurité. L'accent est mis dans ces deux enceintes sur deux aspects de l'agenda : la participation effective des femmes dans la construction de la paix d'une part, et la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes d'autre part.

S'agissant des Nations Unies, la réunion du Conseil de sécurité en format Arria le 13 mars, présidée par la Secrétaire d'Etat Marlène Schiappa, sur l'agenda « femmes, paix et sécurité » et co-organisée avec l'Allemagne, a été consacrée aux inégalités entre femmes et hommes dans la participation aux processus politiques », avec un focus sur le Sahel, et témoigne de notre engagement.

S'agissant du G7, une vision intégrée guidera notre action dans la mise en œuvre de l'agenda, dans la continuité des messages forts que nous porterons en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des séquences. Les armées françaises sont concernées au premier plan par la résolution UNSCR 1325. Elles détiennent la 4ème place des armées les plus féminisées au monde et

comptent 35 femmes officiers généraux dans ses rangs. Le Ministère armées s'engage par ailleurs activement pour la féminisation des postes de commandement et de direction et contre les harcèlements, discriminations et violences d'ordre sexuel. De nombreuses actions ont déjà été conduites et le Ministère français des armées entend prendre toute sa part aux annonces du président de la République en date du 25 novembre 2017 faisant de l'égalité entre les femmes et les hommes « la grande cause nationale du Quinquennat ». Dans ce cadre, un Plan « mixité » a été mis en place avec trois axes d'effort prioritaires :

- recruter pour donner l'envie aux jeunes femmes de rejoindre les armées,
- fidéliser pour éviter que les femmes militaires quittent trop tôt l'institution militaire,
- et valoriser pour mettre en valeur l'image des femmes dans les armées et renforcer ainsi davantage la culture de mixité au sein des armées françaises et du Ministère des armés.

Monsieur le Président, des progrès certains ont été réalisés sur ces questions ces dernières années. Les efforts doivent néanmoins être poursuivis et encouragés à l'échelle régionale. L'OSCE et son Forum pour la Coopération en matière de Sécurité représentent de formidables plateformes de discussion et des leviers d'action sérieux, qu'il nous appartient d'exploiter plus intensément. La participation des femmes au secteur de la sécurité est une évidence ; notre coopération doit l'être tout autant.

Je vous remercie.